

Catalogue des bonus

2025-2026

1

L'ULCO valorise l'engagement de ses étudiants dans les activités sportives, culturelles, professionnelles ou visant à approfondir ses connaissances, en attribuant des notes bonus.

Ce catalogue présente les activités proposées entre autres par les services d'appui à la vie étudiante de l'ULCO et pouvant donner lieu à l'attribution d'une note bonus en 2025-2026.

Modalités d'attribution du bonus selon les MCCC relatives à la Licence et au Master (CFVU du 29/11/2022) :

- Il se traduit par une note sur 20.
- Il s'applique 1 fois par semestre dans une UE identifiée par la formation.
- Il est égal à 3% du total de la note de l'UE contenant le bonus, soit au maximum 0,6 points ($20 \times 3\% = 0,6$) pour cette UE.
- Les notes égales ou inférieures à 10 ne sont pas prises en compte.
- Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné, la meilleure des notes est conservée.

Seules les formations diplômantes de l'ULCO (sauf Iscid-co et EILCO) sont concernées par l'attribution de bonus, à l'exception des formations de l'INSPE et les formations sous convention (IFSI, DESCESF, CPGE)

Catalogue des bonus 2025-2026

Activités sportives, culturelles et artistiques

[Activités sportives](#)

[Piste sur scène \(Site de Boulogne-sur-Mer\)](#)

[Chœur universitaire \(Site de Boulogne-sur-Mer\)](#)

[Atelier théâtre \(Site de Boulogne-sur-Mer\)](#)

[Troupe universitaire \(Site de Dunkerque\)](#)

Langues et expression

[Cours de langues \(Sites de Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer\)](#)

[Projet Voltaire](#)

[Ateliers d'éloquence \(Sites de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer\)](#)

Engagement Etudiant

[Tutorat pédagogique](#)

[Engagement étudiant et citoyen](#)

[Ambassadeur ULCO](#)

Découvertes et immersions

[Stage volontaire](#)

[Semestre ou année de césure](#)

[Sessions de l'étudiant créateur](#)

Unités d'enseignements

[UE TEDS \(Transition écologique et développement soutenable\)](#)

[UE d'ouverture](#)

[UE suivie dans une autre formation](#)

Descriptif

Tous les étudiants ont la possibilité de pratiquer une activité physique au sein du Service Universitaire d'Aptitude et de Pratique Sportive (SUAPS).

Seules les activités “qualifiantes/évaluées”, “compétitives / évaluées” et “stages évalués” peuvent permettre d'obtenir une note bonus.

La liste des activités sportives proposées est disponible sur le site web du [SUAPS](#).

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

Les étudiants se préinscrivent par semestre (au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours) directement en ligne: <https://suaps.extranet.univ-littoral.fr/>

Pour toutes les activités, les places sont limitées.

Modalités d'obtention du bonus

Assiduité: un étudiant inscrit en pratique évaluée doit avoir au minimum 10 séances consécutives pour obtenir une note. Pour toute absence et s'il ne vient pas à deux séances consécutives, sans justificatif, il perd sa place et ne pourra pas obtenir de note.

Evaluation: les modalités d'évaluation sont envoyées aux étudiants au moment de la préinscription ou à demander à l'enseignant référent.

L'étudiant peut bénéficier d'une note par semestre.

Exemples de compétences mobilisées (*selon l'activité choisie*)

- Être capable d'appréhender et d'utiliser les règles, les codes et les principes de travail nécessaires à l'optimisation de la performance
- Être capable de planifier et de gérer une séquence de travail individuelle ou collective
- Être capable de gérer ses limites et de doser ses efforts
- Être capable de vivre et faire vivre des situations émotionnelles nouvelles et d'en donner une expression
- Être capable d'appréhender l'importance de la qualité de la relation humaine, sur l'entraînement et les performances
- Être capable de se mettre en position de soutien face à une situation problématique d'un partenaire
- Être capable d'assumer son image (silhouette, corps), de prendre conscience des langages et des codes non verbaux et de les utiliser
- Être capable d'appréhender l'exposition de soi, l'épreuve ou la confrontation comme un élément de construction personnelle
- ...

Contact et renseignements

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
(SUAPS)

suaps.administration@univ-littoral.fr

Site de Boulogne-sur-Mer

Descriptif

L'atelier Piste sur scène vise à développer la créativité de chacun et l'expression corporelle tout en prenant confiance.

En créant un spectacle, l'étudiant découvrira les arts du cirque.

Les séances, d'une durée de 2h, débuteront le mercredi 17 septembre 2025 à 12h00 et se dérouleront à la Chapelle sur le site de Boulogne-sur-Mer, une fois par semaine.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

L'inscription se fait dès la rentrée à la Chapelle sur le site de Boulogne-sur-Mer, au début du premier semestre et/ou du second semestre de l'année universitaire en cours.

Modalités d'obtention du bonus

La présence à un minimum de 10 séances de 2h par semestre est requise.

Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Communiquer ses émotions
- Développer la patience, la rigueur et la précision
- Gérer l'équilibre
- ...

Contact et renseignements

La Chapelle Espace Culturel

lachapelle@univ-littoral.fr

Descriptif

L'atelier Chœur universitaire est un atelier de travail vocal collectif qui a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la pratique vocale, en chœur mixte et en polyphonie.

Les répétitions ont lieu 1 heure par semaine tout au long du semestre et donnent lieu à une prestation en fin de semestre.

Deux sessions possibles au premier et/ou au second semestre.

L'atelier débutera la semaine du 15 septembre à 18h15 (jour à définir).

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO, sans prérequis.

Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès du Chef de Chœur, Maurice Brouiller et/ou auprès de Mme Bertin à l'Espace Culturel La Chapelle.

Modalités d'obtention du bonus

L'étudiant doit faire preuve d'assiduité et participer aux évènements prévus (concerts, rencontres artistiques,...).

La présence à un minimum de 10 séances est requise pour obtenir une note bonus.

Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Travailler en groupe
- Mémoriser un répertoire vocal
- Tenir sa place au sein de la polyphonie
- ...

Contact et renseignements

La Chapelle Espace Culturel

lachapelle@univ-littoral.fr

Descriptif

L'atelier théâtre, en partenariat avec le théâtre Monsigny de Boulogne-sur-Mer, vise à développer l'expression et la confiance en soi.

Lors de cet atelier, les étudiants pratiquent l'improvisation théâtrale et sont sensibilisés à la découverte de pièces d'auteurs classiques et contemporains.

Les séances, d'une durée de 2h, se déroulent le mercredi de 18h00 à 20h00 à la Chapelle sur le site de Boulogne-sur-Mer à compter du mercredi 17 septembre 2025.

Deux sorties au théâtre Monsigny sont prévues.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

L'inscription se fait à la Chapelle sur le site de Boulogne-sur-Mer au moment de l'atelier ou par mail lchapelle@univ-littoral.fr

Modalités d'obtention du bonus

La présence à un minimum de 10 séances de 2h est requise ainsi que la participation à la restitution finale.

Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Prendre la parole en public avec aisance
- Apprendre la concentration, le travail en groupe, la diction
- Mémoriser un texte
- Travailler sa respiration
- ...

Contact et renseignements

La Chapelle Espace Culturel

lchapelle@univ-littoral.fr

Descriptif

L'atelier Troupe Universitaire (encadré par la comédienne Céline Balloy) est proposé au bonus au premier semestre de l'année universitaire en cours.

Les étudiants créent collectivement un spectacle (choix du thème et des textes, apprentissage des textes).

Ils participent à la mise en scène et à la création de petits décors.

A l'issue de l'atelier, le spectacle est joué devant un public.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font sur place, à la Piscine.

L'information sera disponible sur les TV dans l'université et par flyer dès le 26 août 2025.

Les places sont limitées à 14 étudiants.

Modalités d'obtention du bonus

L'étudiant doit s'investir dans l'atelier Troupe Universitaire à raison de 10 séances de 2h30 chacune. Les étudiants peuvent bénéficier de la note bonus au premier semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Apprendre la concentration, le travail en groupe, la diction
- Surmonter son stress en s'exprimant devant un public
- ...

Contact et renseignements

S.C.C./La Piscine rue du gouvernement
59140 Dunkerque
03.28.23.70.69
lapiscine@univ-littoral.fr



Calais, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer

Descriptif

Les cours de langues du Centre de Ressources en Langues (CRL) sont dispensés sur les sites de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque (allemand, chinois, espagnol, FLE, italien, néerlandais, portugais, russe...)

Les langues proposées selon les sites et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site du [CRL](#) (rubrique les cours du CRL)

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

Il appartient à chaque étudiant concerné de procéder lui-même à son inscription selon le calendrier qui lui sera communiqué par son secrétariat pédagogique.

Modalités d'obtention du bonus

Pour bénéficier d'une note bonus, la présence aux cours (20h TD par semestre) et aux évaluations est obligatoire.

Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au premier semestre et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Développer ses connaissances culturelles
- Adapter le registre de langue, exploiter les supports linguistiques
- ...

Contact et renseignements

Service CRL/LanSAD

lansad@univ-littoral.fr

Descriptif

Le projet Voltaire est une plateforme d'autoformation conçue pour perfectionner l'expression écrite et orale ainsi que l'orthographe. Accessible en toute autonomie à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone portable, elle s'adapte au niveau de l'étudiant pour le faire progresser de façon ludique. Le suivi de l'entraînement sur les modules expression et orthographe donne droit à une note bonus.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO et à la plateforme Projet Voltaire au cours de l'année universitaire, à l'exclusion des étudiants pour qui le Projet Voltaire est intégré et évalué dans leur formation.

Modalités d'inscription

L'inscription à la plateforme et au bonus “Projet Voltaire” se fait via le formulaire dédié accessible sur le site de l'[ULCO](#) (rubrique formation/Une université pour réussir/Projet Voltaire).

Modalités d'obtention du bonus

Un minimum de 12h d'entraînement sur la plateforme est requis. L'entraînement peut débuter au premier ou au second semestre de l'année universitaire en cours mais la note bonus ne peut s'obtenir qu'en fin de second semestre.

Compétences mobilisées

- Développer ses compétences en orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire
- Organiser son temps pour se former en autonomie
- ...

Contact et renseignements

Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante
bare@univ-littoral.fr



Sites de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer

Descriptif

Les ateliers d'éloquence sont des événements permettant aux étudiants de s'entraîner à la plaidoirie ou au discours argumentatif sur un thème choisi dans une liste de thèmes préalablement communiquée, ou sur un thème libre.

Pour participer à l'atelier, chaque étudiant doit préparer sa prestation en amont et en autonomie, ce qui nécessite un investissement personnel, notamment par la recherche d'une documentation sur le thème choisi, la rédaction d'un argumentaire structuré et un travail d'entraînement afin de respecter la contrainte de temps d'exposé.

La plaidoirie d'une durée limitée est réalisée durant l'atelier devant un jury composé d'au moins un enseignant, un professionnel (avocat par exemple) et/ou un étudiant, lequel jury fait un retour aux étudiants sur les exercices réalisés. Les prestations sont réalisées en public.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO.

Les ateliers se déroulent sur les sites de Boulogne-sur-Mer et de Dunkerque durant l'année universitaire.

Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès des secrétariats pédagogiques de Licence Droit.

Site Dunkerque = Laetitia Bulté

Site Boulogne-sur-Mer = Elodie Condette

Sites de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer

Modalités d'obtention du bonus

Une note bonus est attribuée à la suite de la participation à deux ateliers d'éloquence.

Nombre de places limité - Durée d'un atelier : 1h30.

Compétences mobilisées

- Prise de parole en public
- Construction d'un argumentaire sur un thème proposé
- Maîtrise du français
- Maîtrise de la diction
- Communication non verbale et gestion des émotions
- Recherches permettant la construction de l'argumentaire
- Gestion du temps de parole et du temps de préparation

Contact et renseignements

Frédéric DAVANSANT

Site Boulogne-sur-Mer : Elodie CONDETTE – mail :
licence.droit@univ-littoral.fr

Site Dunkerque : Laetitia BULTE – mail :
laetitia.bulte@univ-littoral.fr

Descriptif

Les tuteurs pédagogiques proposent des séances de tutorat pendant lesquelles ils accompagnent les étudiants de première année dans leurs apprentissages.

Cette mission peut être valorisée par l'obtention d'une note bonus.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO ayant signé un contrat de tuteur pédagogique (contrats non accessibles aux étudiants de première année).

Modalités d'obtention du bonus

Pour obtenir une note bonus, le tuteur pédagogique doit:

- justifier de sa participation aux 4h de formation obligatoire
- avoir déposé les pièces justificatives sur la plateforme dédiée (journaux de bord, émargements,...)
- avoir effectué 10h de tutorat avant le 31 mars de l'année universitaire en cours

La note bonus ne peut être attribuée qu'au second semestre de l'année universitaire en cours et est accordée qu'une seule fois par cycle de formation (licence, master,...).

Compétences mobilisées

- Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit.
- Construire et animer une séance de tutorat.
- ...

Contact et renseignements

Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante:

bare@univ-littoral.fr

Descriptif

L'ULCO propose aux étudiants de valoriser leur engagement étudiant par l'un des deux dispositifs suivants :

- le “**label citoyen**” qui permet de valoriser les compétences développées lors de l’engagement.
- Le “**Diplôme Universitaire (DU) Engagement Etudiant**” qui, en complément de valoriser les compétences développées lors de l’engagement, permet d’acquérir des compétences et outils utiles à la mise en place de projets associatifs et solidaires.

Ces deux dispositifs sont accessibles en distanciel asynchrone et permettent l’acquisition d’une note bonus au titre des compétences acquises par l’engagement.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO en formation initiale.

Sont concernés:

- les étudiants élus titulaires et suppléants des conseils centraux de l'université ou conseils de composante/CGU ou au CROUS,
- les étudiants membres bénévoles d'une association étudiante de l'ULCO ou d'une association extérieure à l'université
- les étudiants engagés en mission de service civique
- les étudiants réservistes (militaire, gendarme, police, pompiers, sécurité civile...)
- les étudiants engagés en tant que pompiers, gendarmes (etc...) volontaires
- les étudiants engagés en volontariat international en entreprise

Modalités d'inscription

Les demandes sont à formuler en début d'année universitaire.

Les informations sont disponibles sur le site de l'[ULCO](#) (rubrique vie de campus/vie étudiante/vie associative/valorisation de l’engagement étudiant).

Engagement étudiant et citoyen

Modalités d'obtention du bonus

L'engagement se fait sur l'année pour l'obtention du bonus au second semestre de l'année universitaire en cours.

-Pour les élus : justifier d'une participation régulière aux conseils durant l'année universitaire

-Pour les bénévoles associatifs : justifier d'un investissement d'au moins 2 heures par semaine pendant 6 mois durant l'année universitaire

-Pour les autres : justifier de l'effectivité de l'activité durant l'année universitaire (contrat en cours).

Un engagement étudiant ne peut être valorisé qu'une fois.

Compétences mobilisées

- Mettre en œuvre un projet
- Gérer son temps, planifier, anticiper
- Coopérer pour atteindre des objectifs...

Contact et renseignements

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap (BVEH)

vie.etudiante@univ-littoral.fr

Descriptif

Les ambassadeurs ULCO sont des étudiants bénévoles qui témoignent et représentent l'université et/ou leur formation lors d'évènements publics, tels que les JPO, le salon des masters, les salons étudiants, les journées d'immersion, les visites de collégiens ou lycéens à l'ULCO... Certains de ces évènements ont lieu le samedi.

Public concerné

Tous les étudiants ayant déjà validé une année de formation à l'ULCO

Modalités d'inscription

Inscription par mail auprès du SUAIOIP (suaio@univ-littoral.fr) qui vous communiquera les différents évènements auxquels vous pouvez participer. Nombre de places limité.

Modalités d'obtention du bonus

Pour obtenir une note bonus, l'ambassadeur ULCO doit:

- Justifier de sa participation aux 2 heures de formation obligatoire
- Représenter l'ULCO et/ou sa formation pour un minimum de 16h lors des évènements organisés au cours de l'année universitaire.

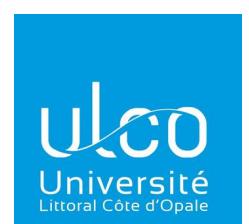
La note bonus ne peut être attribuée qu'au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Analyser la demande et savoir y répondre
- Transmettre des informations précises
- Structurer sa pensée
- Animer des ateliers
- Guider les échanges
- Travailler en équipe tout en pouvant travailler en autonomie
- Être autonome, accueillant et dynamique...
- Être à l'aise à l'oral

Contact et renseignements

Responsable de formation ou
SUAIOIP
suaio@univ-littoral.fr



Descriptif

Le stage volontaire est une période de mise en situation en milieu professionnel réalisée à l'initiative de l'étudiant. Sa durée peut être comprise entre 7h et 924h, effectuées en bloc ou de façon alternée (exemple : 7h tous les samedis de septembre à février), en France ou à l'étranger. Le stage volontaire doit être réalisé en dehors des cours et avant la délibération du jury de l'année en cours.

Les objectifs du stage doivent être compatibles avec ceux du diplôme suivi par l'étudiant. Des stages volontaires destinés à découvrir un autre secteur peuvent être envisagés.

* Sous réserve de validation du responsable de formation.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO dont la formation autorise les stages volontaires sous forme de bonus dans les conditions fixées par la formation et prévues dans le guide des études.

Modalités d'inscription

L'étudiant souhaitant effectuer un stage volontaire doit se renseigner sur les modalités de réalisation auprès de sa formation (durée, période, calendrier, évaluation).

La saisie de la convention se fait sur la plateforme [Pstage](#).

Modalités d'obtention du bonus

Les stages volontaires donnent lieu à une restitution (rapport écrit et/ou soutenance orale) et une évaluation. Les modalités d'obtention du bonus sont définies par la formation.

Compétences mobilisées

- S'insérer dans un environnement professionnel
- Appliquer, développer ou approfondir des compétences professionnelles et transversales
- Explorer les métiers dans différents contextes professionnels
- Confronter ses représentations d'un métier à la réalité d'un domaine professionnel
- Construire son réseau professionnel

Contact et renseignements

Responsable de formation ou secrétariat pédagogique

Descriptif

La césure est un dispositif facultatif qui permet à l'étudiant de suspendre sa formation pendant une année universitaire au maximum.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO ayant réalisé une césure durant un et/ou deux semestres de l'année universitaire en cours.

Modalités d'inscription à la césure

Le formulaire et les informations concernant la demande de césure sont disponibles sur le site de l'[ULCO](#) (rubrique formation/une université pour réussir/césure).

Dès l'accord reçu pour son projet de césure, l'étudiant sera automatiquement inscrit dans l'espace "césure" Moodle.

Modalités d'obtention du bonus

La note bonus sera accordée qu'une seule fois par cycle de formation.

Lors d'une césure effectuée au premier semestre de l'année universitaire en cours, la note bonus sera prise en compte au second semestre.

Lors d'une césure effectuée sur un ou deux semestres de l'année universitaire en cours, la note bonus sera prise en compte sur l'année n+1.

Dans l'espace "césure" Moodle, l'étudiant devra remplir le bilan de son expérience de césure.

Compétences mobilisées

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre
- Gérer des conflits
- S'auto-analyser
- S'ouvrir sur le monde
- Maîtriser une langue étrangère
- Travailler en équipe
- S'organiser

Contact et renseignements

Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante:

bare@univ-littoral.fr

Sessions de l'Etudiant Créeateur (SEC)

Descriptif

Les « sessions de l'étudiant créateur » sont un programme conçu en partenariat avec la CCI Grand Lille. Ce parcours permet de se perfectionner à la gestion de projet, de rencontrer des experts, de se familiariser au business plan et de trouver des sources de financements pour ceux qui iront jusqu'à la création d'une activité. Il permet d'acquérir et de valoriser les compétences entrepreneuriales acquises et d'obtenir un certificat. Pour ceux qui le souhaitent, ils pourront participer au concours de pitchs « Je participe au monde de demain » (JPMD).

Les sessions se déroulent **sur Dunkerque**, pendant la semaine d'interruption pédagogique des vacances d'hiver 2025. D'autres sessions pourront être envisagées **à Boulogne/Mer, St Omer ou Calais, si les demandes sont nombreuses.**

Public concerné

Tout étudiant de l'ULCO envisageant la création d'entreprise ou souhaitant simplement développer de nouvelles connaissances et compétences.

Modalités d'inscription

Les étudiants s'inscrivent à cette adresse mail: cel@univ-littoral.fr

La sélection des candidatures motivés se fait par le Centre d'Entrepreneuriat du Littoral (CEL), la confirmation d'inscription se fera par mail.

Le nombre de places est limité.

Sessions de l'Etudiant Créeateur (SEC)

Modalités d'obtention du bonus

La note bonus sera donnée en fonction de l'assiduité et des résultats obtenus au QCM proposé à la fin des sessions, portant sur les notions abordées.

Compétences mobilisées

- Construire un projet, une vision stratégique
- Comprendre les menaces, les opportunités et les facteurs clés de succès
- Définir un modèle économique attractif et viable
- Réseauter
- Structurer et mettre en œuvre la communication
- Identifier les financements adaptés au projet
- Choisir une forme juridique
- ...

Contact et renseignements

Centre Entrepreneuriat du Littoral (CEL)

cel@univ-littoral.fr

Préparation aux concours de l'enseignement

Descriptif

L'ULCO accompagne les étudiants dans la préparation des souhaitant des concours de professorat des écoles ou du CAPES en leur proposant deux modules d'entraînement aux préparations des épreuves écrites et orales:

- Module PCPE : il se compose de 166 heures, et assure la préparation aux deux épreuves écrites et aux 2 épreuves orales du concours du Professorat des écoles
- Module PEPC: Il prépare à la seconde épreuve orale (épreuve professionnelle), qui prend la même forme pour toutes les disciplines. Il se compose d'un enseignement de 20 heures, dispensé sur Zoom le vendredi après-midi et le samedi matin.

Public concerné

Module PCPE: Il s'adresse aux L2 (semestre 4) et L3 (semestre 5 et 6)

Module PEPC: Il ne s'adresse qu'aux L3 et se déroule au semestre 6.

Modalités d'inscription

Les fiches d'inscription sont à retirer auprès de votre secrétariat pédagogique.

Modalités d'obtention du bonus

Les étudiants seront évalués par le biais d'un QCM de vérification des apprentissages.

Préparation aux concours de l'enseignement

Compétences mobilisées

- Maîtriser les savoirs disciplinaires
- Structurer sa pensée
- Concevoir, organiser et animer une séance pédagogique
- Capacité à justifier ses choix pédagogiques et à s'adapter à des situations variées en classe
- Argumenter et interagir avec le jury

Contact et renseignements

Mme Haman

catherine.haman@univ-littoral.fr

Descriptif

Une formation dédiée à la Transition Écologique et au Développement Soutenable qui mêle savoirs théoriques, découvertes de terrain, ateliers interactifs et projet collectif.

Au programme :

- **Découverte de la crise écologique**
- **Biodiversité et solutions**
- **Justice climatique**
- **Changement climatique**
- **Ressources et alimentation**
- **Un projet de groupe stimulant** : Réinventer une friche industrielle locale en équipe en laissant parler sa créativité pour imaginer un avenir durable !

A la rentrée 2025-2026 la formation consiste en un module de sensibilisation : 30h au S2, en présentiel sur les sites de Dunkerque et Calais.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits en L2 pour qui le module TEDS n'est pas évalué dans le cadre de la formation. Se renseigner auprès du secrétariat pédagogique de la formation.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font par mail :

emma.basse@univ-littoral.fr

Pas de pré-requis.

Modalités d'obtention du bonus

Pour bénéficier d'une note bonus, la présence aux cours tout au long du semestre, à la soutenance et à l'évaluation de la visite est obligatoire.

Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Compréhension des enjeux environnementaux globaux
- Travail en groupe et gestion de projet
- S'ouvrir à la complexité dans la durabilité en développant un esprit systémique, interdisciplinaire, critique et créatif
- Envisager des avenir alternatifs durables en imaginant et en développant des scénarios alternatifs
- Lecture critique et contextualisation
- Outils d'évaluation et de sensibilisation
- Agir individuellement ou collectivement pour la durabilité

Contact et renseignements

emma.basse@univ-littoral.fr

UE d'ouverture ou UE suivie dans une autre formation

Le suivi d'une UE d'ouverture ou d'une UE suivie dans une autre formation peut donner droit à bonification. Pour connaître les modalités d'obtention d'une note bonus dans ce cadre, contactez votre secrétariat pédagogique ou votre responsable de formation.



Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante

Université du Littoral Côte d'Opale
Place de l'Yser - 59735 Dunkerque Tél.
03-28-23-74-45